



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

L'an deux mille seize, le 26 septembre à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 septembre 2016 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, M. VANNUCCI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, adjoints au maire.

M. PAOLINI, M. CAU, Mme JEANNE, M. FILONI, M. CASTELLANA, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. VOGLIMACCI	à	M. FILONI
Mme CORTICCHIATO	à	M. VANNUCCI
Mme FLAMENCOURT	à	M. LUCCIONI
Mme BERNARD	à	M. le maire
Mme SICHI	à	M. BALZANO
Mme NADAL	à	M. HABANI
Mme FALCHI	à	Mme FELICIAGGI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. SBRAGGIA
M. MONDOLONI	à	Mme COSTA-NIVAGGIOLI
Mme ZUCCARELLI	à	M. CAU

Etaient absents :

Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme GUERRINI, adjointes au maire, M. CHAREYRE, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. DELIPERI est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 26 septembre 2016

Délibération N°2016/244

**Budget supplémentaire 2016
Budget annexe du stationnement**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le projet de budget supplémentaire de l'exercice 2016 du budget annexe du stationnement. Ce budget, conformément aux inscriptions comptables, est en premier lieu un budget de report qui assure la liaison avec le compte administratif 2015. Il intègre les résultats de l'année antérieure et reprend les restes à réaliser constatés au 31 Décembre 2015.

Ce projet de budget supplémentaire se décompose comme suit :

- En recettes et en dépenses de fonctionnement	250 355.79
- En recettes et en dépenses d'investissement	392 570.15
Total du budget supplémentaire 2016	642 925.94

A) La section de fonctionnement

1. Dépenses de fonctionnement

↳ Les principales dépenses de fonctionnement concernent :

➤ Chapitre 011 : Charges à caractère général : + 70 000.00 €

Ces charges de fonctionnement comprennent la redevance d'occupation temporaire du domaine ferroviaire signée avec la Collectivité Territoriale consentie à la commune pour la réalisation d'une aire de stationnement quartier de l'Amirauté pour un montant de 40 000 € (Cette convention signée en Décembre 2013 lie la Ville et la CTC pour une période de cinq années). Est également prévu au sein de ce chapitre une provision pour réparations du matériel et contrats de prestation à hauteur de 8 000 € et diverses acquisitions de fournitures et de petits équipements à hauteur de 22 000 €.

➤ Chapitre 023 : Virement vers la section investissement : + 180 355.79 €

2. Recettes de fonctionnement

↳ Les principales recettes de fonctionnement concernent :

➤ Chapitre 74 : Subventions et participations : + 33 040.65 €

Est comptabilisée au sein de ce chapitre une subvention de 33 040.65 € provenant du conseil départemental au titre de l'aide exceptionnelle destinée à alléger les charges financières pour l'emprunt comptabilisé au sein de ce budget.

Le financement de la section est également assuré par le résultat de fonctionnement reporté du CA 2015 pour 217 315.14 €. (Cf. Délibération n°2016/145 en date du 30/05/2016).

B) La section d'investissement

Il est nécessaire de rappeler que le déficit d'investissement est calculé au CA 2015 pour 57 446.13 €, l'affectation au compte de réserves à hauteur de 162 808.53 € ainsi que les reports constatés de la section d'investissement pour un montant global de 105 362.40 € sont intégrés aux écritures du budget supplémentaire 2016 (Cf. Délibération n°2016/145 en date du 30/05/2016).

1. Dépenses d'investissement

↳ Les principales dépenses d'investissement concernent :

Les inscriptions budgétaires nouvelles concernent la réalisation de travaux nécessaires à l'amélioration et l'agencement du parc de stationnement ainsi que diverses dépenses pour la rénovation et l'amélioration du matériel de péage. Le détail par nature vous est présenté ci après :

* Article 2158 : Acquisition matériels techniques : 163 941.00 €

* Article 2184 : Acquisition mobilier : 1 584.00 €

* Article 2313 : Travaux d'aménagement : 50 000.00 €

* Article 2315 : Agencements techniques : 14 236.62 €

2. Recettes d'investissement

↳ Les principales recettes d'investissement concernent :

L'augmentation du virement provenant de la section de fonctionnement pour un montant de 180 355.79 € et une subvention à hauteur de 49 405.83 € provenant du conseil départemental au titre de l'aide exceptionnelle destinée à alléger les charges financières en capital pour l'emprunt comptabilisé au sein de ce budget. (Chapitre 13).

Tels sont les principaux éléments du budget supplémentaire 2016 du budget annexe du stationnement que je vous demande de bien vouloir approuver.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver les principaux éléments du budget supplémentaire 2016 du budget annexe du stationnement.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de M. Stéphane SBRAGGIA, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 26 septembre 2016 ;

Approuve

Par 36 voix pour

1 abstention (Mme Grimaldi)

4 non participations (MM. Leonetti, Bastelica, Ciabrini, Luciani)

les principaux éléments du budget supplémentaire 2016 du budget annexe du stationnement, tels qu'exposés ci-dessus.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

**FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)**



POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20160926-2016-244-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2016

Publication : 03/10/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

